

# BOUZERON

*Saône-et-Loire, canton Chagny,  
arrondissement Châlon-sur-Saône, 160 habitants*



Le village, situé à mi-pente d'un vallon de la côte châlonnaise, a pour origine une *villa* citée en 872, mais ses racines sont plus lointaines puisqu'il existe un ancien camp romain sur le territoire de la commune.

L'ÉGLISE DE BOUZERON, placée sous le vocable de Saint-Marcel, est un édifice bien orienté pouvant dater du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est composé d'un chœur, proche du carré, flanqué d'un clocher hors œuvre, contre sa paroi sud, et d'une nef barlongue.

Seul le chœur est voûté sur croisée d'arcs au tracé en plein cintre, qui sont chanfreinés et reposent sur des culs-de-lampes décorés de feuilles et de masques très frustes. La partie inférieure du clocher, voûtée en berceau, communique avec le chœur. Celui-ci est éclairé par une baie en arc brisé, percée dans son mur est, par une baie moderne au nord et par deux baies superposées, aménagées dans le mur sud du clocher. À gauche de la baie axiale du chœur, une niche du XV<sup>e</sup> s. est ornée d'un linteau en accolade. Autrefois munie d'un volet en bois, elle constitue le seul équipement liturgique de l'abside. À l'est, les angles du chœur sont cantonnés de contreforts orthogonaux, ce qui milite pour une date assez haute dans le XIII<sup>e</sup> siècle. Le clocher est une tour très sobre de plan

Bouzeron (Saône-et-Loire)  
Église Saint-Marcel  
Façade occidentale



1

Bouzeron (Saône-et-Loire)  
Église Saint-Marcel

1. Petite porte de la façade occidentale
2. Charpente lambrissée sur la nef



2

carré percée sur trois faces ; celle qui regarde l'est, vers la colline sur laquelle s'appuient le village et son église, est dépourvue de baies. Couverts d'un toit de lave<sup>1</sup> à deux pans, ses murs-pignons sont percés de trois baies, l'une au niveau supérieur et deux au-dessous, alors que la face ouest, en bas de pan, n'en possède que deux. La charpente du chœur supporte également une couverture en lave. L'accès au clocher a été aménagé *a posteriori* par la création d'une tourelle d'escalier insérée dans l'angle formé par la face ouest du clocher et le mur gouttereau sud de la nef.

La nef, également du XIII<sup>e</sup> s., légèrement décalée vers le nord, communique avec le chœur par une arcade étroite au profil un peu surbaissé. Elle est couverte par une charpente apparente du type à chevrons formant fermes, renforcée par quatre entrails, chacun assemblé à un poinçon. Un soin particulier a été apporté pour l'exécution de ces pièces de charpente très visibles : toutes sont chanfreinées et moulurées, et les poinçons sont munis de bases et de chapiteaux. Les dispositions de cette charpente ainsi que ses divers profils indiquent une campagne de travaux datant vraisemblablement du XV<sup>e</sup> siècle. La nef est éclairée par des baies rectangulaires chanfreinées, deux percées sur le mur sud et une sur la façade occidentale. Celle-ci est percée de deux portes ; la plus grande est légèrement désaxée vers le sud pour permettre l'insertion d'une petite porte contre le contrefort nord. La porte principale, aux jambages chanfreinés, est couverte d'un linteau évidé d'un arc en plein cintre en orbevoie encadrant une croix fleurdelisée ; ses coussinets sont moulurés. La petite porte, traitée plus simplement, est ornée d'une sorte de cartouche découpé dans son linteau. Une croix similaire à celle de l'autre porte, encadrée par deux colonnettes, y est sculptée en relief. Ses coussinets sont décorés d'une feuille stylisée.

La coexistence de ces deux portes, contemporaines l'une de l'autre, pourrait être liée à un usage privatif de la nef, peut-être seigneurial. L'exécution de la charpente a peut-être remplacé un voûtement initialement prévu mais non réalisé. L'existence de contreforts aux angles de la façade occidentale et l'absence de baies situées au sommet de son pignon paraissent l'attester.

En 2006, la Sauvegarde de l'Art français a versé 4 000 € pour des travaux d'assainissement et de drainage.

Jean-Denis Salvèque

1. Le terme de lave est ordinairement employé en Bourgogne pour définir une technique de pose en tas de charge de dalles calcaire résultant de l'extraction des couches superficielles de carrière. Il n'indique pas la nature du matériau. Le terme semble provenir du verbe lever, laver en langage courant définissant le mode d'extraction.